Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Commission Permanente du mercredi
10 septembre 2025

Membres en exercice : 26
Présents : 17
Procuration(s) : 3
Absent(s) : 6
Nombres de votants : 20
Votes pour : 20
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : jeudi 28 août 2025

DELIBERATION N°DL_CP2025_0204

Relative à l'attribution d'une aide financière aux institutions, associations et partenaires privés intervenant dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) au titre de l'année 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 septembre, à 09h00, le Conseil Départemental de Mayotte s'est réuni en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Conseillers départementaux présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Madame Nadjima SAID, Madame Rosette VITTA, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI, Madame Echati ISSA, Monsieur El Anrif HASSANI, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Hélène POLLOZEC, Madame Zaounaki SAINDOU

Conseillers départementaux représentés :
Madame Mariam SAID KALAME donne pouvoir à Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Alain SARMENT donne pouvoir à Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Nadjayedine SIDI donne pouvoir à Monsieur Abdoul KAMARDINE

Conseillers départementaux absents :
Monsieur Ali OMAR, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Zamimou AHAMADI, Monsieur Daniel ZAIDANI, Madame Soihirat EL HADAD

Secrétaire de séance désignée :
Madame Farianti MDALLAH

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
Vu la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_00197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0203 du 19 juillet 2021 relative aux délégations d'attributions du Conseil départemental données à sa Commission Permanente ;

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

Vu la délibération n°DL_AP2025_0024 du 25 mars 2025 relative au budget primitif 2025 du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu le schéma départemental de l'autonomie adopté le 4 février 2016 ;

Considérant le rapport n°2025-002682 de Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte ;

Considérant l'avis de la commission solidarités, action sociale et santé en date du 4 septembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,
Le Conseil Départemental,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer au titre de l'année 2025, une subvention d'un montant total de **114 824,80€** aux acteurs intervenant dans le domaine social et médico-social et en particulier dans la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) ;

Article 2 : de valider l'attribution d'une aide financière aux institutions, associations et partenaires privés intervenant dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) au titre de l'année 2025, selon le tableau d'analyse et d'arbitrage de l'appel à projet joint en annexe 1 ;

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 65 du budget du Département de Mayotte.

Article 3 : en application des dispositions de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil départemental

Ben Issa OUSSENI

Référence administrative - Demande	Structure	Description - Demande	Objet - Demande	Montant - Demande
00012936	**PRACSA= Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée**	Thématique : Actions de soutien et d'accompagnement aux Proches Aidants Axe 1 : Aide aux aidants Préservation de leurs capacités : - Le renforcement des actions d'aide aux proches aidants, et notamment de préservation de leur état de santé. Sensibiliser et former les professionnels au repérage des fragilités liées à la perte d'autonomie. Nous avons créé des ateliers d'Action de Sensibilisation et d'Accompagnement des Aidants Familiaux car créer une relation de confiance, partager des activités, c'est rompre l'isolement dont souffrent les aidants.	Aide aux aidants Préservation de leurs capacités	45 000,00 €
00013080	**ASSOCIATION WADZADE WA MAHORAIS**	C'est un renouvellement de l'action 2024, Il prevoit de reprendre et renforcer les activités occupationnelles tout au long de l'année. Un atelier occupationnel est un lieu de vie de jour, de développement et d'épanouissement personnel qui s'organise autour de multiples activités permettant de développer les talents de chacun : activités manuelles, activités d'expression, activités corporelles, ou culturelles sont prévues dans le cadre d'un planning qui permet à chaque personne accueillie de s'inscrire en fonction de ses centres d'intérêt et ses capacités. De multiples services sont rendus par les personnes accueillies qui participent activement à la vie de la communauté. Par cet atelier, les aînés de la commune de Bandraboua se trouvent sur un même lieu et chacun développe son savoir faire manuel.	ATELIER OCCUPATIONNEL	35 000,00 €
00013186	**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DEMBÉNI**	le CCAS de Dembéni organise des ateliers « d'informations et de sensibilisation » pour ses usagers (habitants de la commune de Dembéni âgés d'au moins 55 ans et leurs familles, personnes en situation de handicap, aidants familiaux, familles bénéficiant d'un accompagnement à la Laverie Solidaire). Pour chaque action les animateurs et animatrices de proximité y participent pour accompagner les usagers sur la mise en place et le bon déroulement des actions proposées. Les séances « ateliers sensibilisation de l'équilibre alimentaire, de cuisine et sensibilisation à la pratique régulière et adaptée ainsi que la pratique d'exercice physique adaptés » auront lieu tous les mercredis de 8h30 à 12h00 pendant 10 mois regroupant les usagers de 5 villages de la commune de DEMBENI et dans un lieu adapté (Salle de spectacle MPT Iloni).	Lutte contre les maladies chroniques (Obésité, Hypertension, Sédentarité et Inactivité Physique ainsi que les déséquilibres alimentaires)	46 500,00 €
		Epicerie social et solidaire: Avant la mise en place du projet, nous avons pris contact avec le président de la banque alimentaire des Mascareignes à la Réunion pour qu'il puisse nous accompagner dans nos démarches et dans la réalisation de notre projet. Dans un premier temps la FMAPAR doit réaliser les démarches administratives auprès de la DEETS pour avoir l'habilitation, ensuite après avoir obtenu l'habilitation nous allons revenir vers le président de la banque pour l'accompagnement et le développement du projet. D'autres actions de partenariats seront mises en place par la FMAPAR avec l'UDCCAS et L'UDAF. Nous devons acquérir un camion et l'aménager et trouver un local de stockage des denrées. Nous établirons un calendrier de passage dans les zones ciblées et communiquerons auprès des partenaires pour une meilleur diffusion d'information et le fonctionnement de l'épicerie. Le local de stockage et espace de vente sur place à travers l'accueil du public et animation. Lors de l'itinérance divers ateliers seront accompagnés(atelier gestion du budget, accompagnement au course "anti gaspi" atelier troc (couture, aides divers etc	Epicerie sociale et solidaire itinérant" KALAGA YA MARIZIKI"	20 00 €

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

Cohésion des associations: Accompagner les associations adhérentes dans la construction de leur projet(aide dans la réalisation de leurs activités, soutenir dans les difficultés rencontrées, aider les associations à acquérir des compétences et ressources pour gérer et développer les activités de leur structure(formation des bénévoles associatives) Accueillir et accompagner les personnes âgées et les retraités à défendre leur droit et améliorer leur condition de vie " bien vieillir en France". Organiser des rencontres, des suivis réguliers pour relever les besoins réels sur le territoire avec l'acquisition de "Gari la Maécha" et la mise en place de l'accueil du jour itinérant, nous allons aller vers nos associations qui rencontre des difficultés à se déplacer pour mieux les accompagner. Faire des recensement sur le terrain de la situation des personnes âgées et organiser une journée de cohésion des associations chaque fin de l'année par des sorties afin d'échanger. Organiser l'accueil et une conférence concernant le public à Mayotte avec notre partenaire FIAPA au mois de novembre 2025. Le maintien de 2 postes clés	Cohésion des associations	55 000,00 €
La semaine bleue: Nous allons faire avec les personnes âgées et organiser avec eux leur semaine bleue, l'action se déroulera sur différents sites du territoire pendant une semaine, une réunion d'organisation aura lieu avec les associations adhérentes et les CCAS pour définir les sites et le programme de la semaine Bleue sur le thème de "vieillir une force de partage". Nous allons vers une société plus inclusives pour nos ainés" en faisant de chaque jour une belle histoire de solidarité et de partage!" nous souhaitons valoriser la place des aînées et les liens intergénérationnels dans la société mahoraise par le biais de ce rendez-vous annuel. Action1: A la recherche du souvenir prenons le temps d'écouter nos aînés, concours de photo, nos aînés sont des gardiens de la sagesse et d'expériences inestimable Action 2: Prévention de la perte d'autonomie" bien vivre avec son corps en conservant ses capacités motrices et intellectuelles; proposer une journée autour des activités physiques adaptées autour du bien être et soin et animation culturelle Action3: Organiser une grande journée de restitution sous différentes formes, temps d'échanges et de convivialité autour d'un pique-nique, de jeux d'antan et moderne	Semaine bleue	15 000,00 €
Nos aînés d'abord en avant la transmission: Nous allons accueillir le public tout au long de l'année en travaillant en partenariat avec les associations de tsingoni, Sada, M'tsangamouji, Ouangani et autres ainsi que leur CCAS en leur proposant des ateliers à thème: Action 1: Accueil du jour itinérant c'est lutter contre l'isolement et la solitude des personnes en proposant des accueils de jour itinérant sectorisé, nous allons aller vers la population pour leur proposer des activités, des ateliers à thème avec un calendrier et de jour d'intervention partenariale en proposant des accueils du jour sectorisé, nous allons aller vers la population de leur proposer des activités, des ateliers à thèmes avec un calendrier et de jour d'intervention partenariale	Nos aînés d'abord en avant la transmission	15 000,00 €

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

13190	**FMAPAR**	Jardin social et solidaire intergé: Nous allons travailler en partenariat avec les 25 associations adhérentes et l'association jardin de M'tsangamouji sur le projet et avec les jeunes. Avec le mini bus nous irons vers les associations qui sont situé dans les endroits les plus reculés du territoire pour pouvoir proposer des activités en fonction des spécificités des communes. Un programme d'accueil sectorisé sera mise en place au niveau du local de la FMAPAR, nous irons chercher le public avec le gari le maécha. Nous allons également recenser lessavoirs faire des adhérents pour pouvoir agencer le jardin(fabrication de jardinières en palette, élagage....) pour que les personnes en situation de handicap puissent y participer au projet: Des ateliers nettoyage, semis, plantation seront programmés, des ateliers et formation photos, vidéos et montage sera mis en place, des ateliers numérique seront mis en place pour la réalisation du livret et programmer des soties découverte sur l'île. Atelier et formation compostage des déchets verts et les accueils se feront 2 fois par mois au local 1 fois par semaine, nous sillonnerons les communes avec un calendrier à définir pour l'accueil et les animations avec le public Programmer des sorties pour visiter d'autres jardin existant sur le territoire	Jardin social et solidaire	10 000,00 €
		Ô Kalame des aidants: Nous allons accompagner les familles des paersonnes agées à la constitution de dossier en partenariat avec SOLIHA pour les personnes âgées qui ont perdus leur habitat où qui sont dans une situation de précarité, où de logement non adapté par la situation de la personne toujours pour maintien à domicile. Divers actions seront mise en place tout au long de l'année: Volet1: " Un temps pour soi, santé" des ateliers autour du bien être, soin et des activités de sport, relaxation, alimentation, nutrition, marche" redécouvrir notre île", participer à des évènement locale course de pneu, de laka seront organisées. Volet2: Atelier expression "partage mon quotidien", libération de la parole, échange et partage de pratique, trouver des solutions communes et des outils pour améliorer son accompagnement). Proposer une écoute active et adapté avec un psychologue, des séances de sophrologie, médecine douce, restitution des travaux et des problématiques et en faire des spots de prévention. Volet3: Formation et information , les aidants vont se former ou être informé par des professionnels sur des sujets n'ont métrisés sur des demi-journées en fonction de leur besoin(leur statut d'aidant, leur droit, déclaration et démarches de proche aidant, la rémunération possible, et formation, temps de pause et de vacances....)	Ô Kalame des aidants	20 000,00 €

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

		Salon des kokos et Bakokos: Pendant 2 jours d'exposition, nous allons traités des multitudes de sujets lors de ce salon ais cette année nous nous sommes ralliés au thème national qui est riche et polyvalent" patrimoine et héritage, activité et prévention santé". Ce salon est à la fois un lieu de rencontre, d'information, de conseil, d'échange, de découverte et de divertissement. Nous allons faire appel aux exposants, des professionnels, à nos associations adhérentes et bénévoles et aussi à nos partenaires institutionnels pour une meilleur organisation du salon. Différents thèmes seront abordés: - Santé des seniors - Droit à la retraite, préretraite - Placement, finance et patrimoine - Loisirs et voyage des retraités - Emploi des + de 55 ans - Bien être et le sport adapté -Atelier prévention santé(Bucco-dentaire, cancer, Alzheimer, nutrition, dépistage...) - Présentation de produits et des services - Service à la personne, activités associatives et des bénévoles - Atelier conférences sur la vie des retraités et des préretraité et démonstration - Atelier découverte, initiation et animation diverses - Village des aidants	Salon des kokos et Bakokos	20 000,00 €
	Total FMAPAR			**155 000,00 €**
00013193	FRANCE ALZHEIMER MAYOTTE	Formation des aidants: C'est une formation qui vise à comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées et ses conséquences. Comment faire face aux comportements des personnes touchées par ces pathologies et comment réagir. La place des aidants dans l'accompagnement de leurs proches.	Formation des aidants	10 000,00 €
		Groupe de parole: Un groupe de parole est un espace de soutien et d'écoute à l'intérieur duquel les aidants familiaux vont se rencontre et échange sur les problématiques vécues au cours de l'accompagnement d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Il est coanimé par un psychologue et un ancien aidant familial bénévole. Ils sont prévu pour toutes personnes accompagnant ou ayant accompagné une personne atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparenté. Cette action a lieu après chaque session de formation des aidants pendant 2h. Des entretiens psychologique individuel sont également proposés pour toute personne qui ne se sent pas encore capable de parler devant un groupe	Groupe de parole	10 000
	TOTAL FRAM			**20 000,0**

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

00013195	**CLUB SENIOR DE PETITE TERRE**	Club Senior - Lien et Bien-Être Mettre en œuvre des activités dédiées aux personnes âgées pour améliorer leur qualité de vie, favoriser leur intégration sociale, à prévenir l'isolement, et à promouvoir leur bien-être physique et mental.Nombre de participants : Le club est prévu pour accueillir environ 30 seniors par semaine, avec une possibilité d'extension en fonction de l'intérêt et de la demande. Date : - Débute le projet dès l'obtention de la première subvention - L'ouverture du club est envisagée en août 2025, avec des activités régulières commençant immédiatement après l'inauguration. Durée : 12 mois d'expérimentation. Le projet s'inscrit dans une démarche pérenne, avec des activités organisées de manière hebdomadaire (toutes les semaines) et des événements spéciaux tous les mois. Des évaluations seront menées tous les six mois pour ajuster le programme en fonction des retours des participants	Club Senior - Lien et Bien-Être	25 000,00 €
00013200	**ENESS AAD=Societé par action simplifié Unipersonelle**	« Le Relais des aidants » permet aux aidants déchanger et de partager avec des pairs sur la relation d'aide en général et sur ce qui se joue au quotidien avec un proche en difficulté de vie. Des réponses sur des dispositifs d'accompagnement locaux sont données par les intervenants. Les rencontres font l'objet d'un programme thématisé, où les professionnels proposent des échanges sur la situation de son proche, sur les relations avec les professionnels d'intervention, les autres membres de la famille, la conciliation avec la vie professionnelle. Le Relais des aidants permet également de trouver des informations concernant les aides financières, les lieux ressources, les démarches à accomplir, etc. C'est aussi un lieu qui souligne les aspects positifs de la relation d'aide et qui permet de prendre conscience des limites de l'investissement de chacun. Résultats attendus : -Reconnaitre la contribution majeure des aidants dans l'accompagnement des personnes âgées et préserver leur qualité de vie. -Développer d'autres leviers, contraignants ou incitatifs, afin de rendre l'environnement professionnel plus attentif aux aidants. -Sensibiliser les aidants aux incidences familiales de la maladie, de la grande vieillesse, à la compréhension de la relation aidant aidé et à la complémentarité des interventions de l'aidant et du professionnel. -Offrir des lieux de répit aux aidants.	« Le Relais des aidant"	50 000,00 €
13199	**ENESS AAD=Societé par action simplifié Unipersonelle**	Aller au-devant des publics séniors et repérer les fragilités - Cibler une action sociale de proximité pour apporter une solidarité immédiate et réactive - Définir un contenu ciblé et adapté des actions de prévention - Mieux dépister les premiers signes de fragilités en amont de la perte d'autonomie - Organiser un ciblage des actions de prévention vers les populations les plus fragiles - Mobiliser les acteurs nécessaires pour préserver l'autonomie Objectifs quantitatifs : - Diminuer les situations de fragilité - Freiner le nombre d'hospitalisations - Nombre de personnes à dépister - Nombre de personnes fragiles - Nombre de personnes non fragiles - Nombre de personnes robuste sur un territoire	REPER'âges de la fragilité	50 000,00 €

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

00013201	**CCAS BANDRELE**	L'ensemble des actions proposées visent à accompagner les personnes âgées et leur proche aidant. Il s'agit à la fois de subvenir autant au besoin de l'aidant comme de l'aidé. L'aidé pourra diversifier ses activités et être avec ses paires et cela permettra à l'aidant de se reposer, se divertir, prendre un moment pour soi, s'informer et ne pas s'isolé. Le projet Aidant/Aidé comprends plusieurs actions réparties dans la programmation annuelle où les bénéficiaires 1. PROJET AIDANT/AIDE: (les moment part'âgées) - Café des aidants (mise en place d'un groupe de parole animé par un professionnel) - Sortie cinéma (Activité ludique pour les aidés) - Sorties soin et détente (Activité soin et bien être proposé autant à l'Aidant que l'Aidé où les bénéficiaires pourraient prendre soin soi et se détendre) - Séjour évasion (organiser un week-end loin de la maison pour permettre à la personne âgées de diversifier ses activités) - Bivouac (séjourner en plein nature et pratiquer des activités physiques douce tout en s'amusant avec les pairs) - Halte répit (Accueil et prise en charge ponctuelle pour libérer du temps aux membres des familles qui sen occupent. Des jeux et des sorties sont organisés.) En parallèle, nous souhaitons proposer des actions de prévention santé sur le thème des chutes, de l'hygiène dentaire et la dénutrition. C'est thématiques transversales sont très important à rappeler pour une personne vieillissante. C'est actions seront également ouvertes au jeunes afin de les sensibiliser. 2. Prévention santé des COCOS/BACOCOS	1. PROJET AIDANT/AIDE: (les moments part'âgées) - Café des aidants - Sortie cinéma - Sorties soin et détente - Séjour évasion - Bivouac 2. Prévention santé des COCOS/BACOCOS - Atelier de sensibilisation bucco-dentaire - Repas partage et échange dans le cadre de la lutte contre la dénutrition - Prévention antichute (poursuite de l'action)	51 745,00 €
00013202	**NARIHIME ASJSFP ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN JURIDIQUE ET SOCIAL DES FAMILLES ET DES PERSONNES**	Favoriser le lien social par l'activité physique et sportive collective Accompagner l'inclusion, la sociabilisation, la création d'un environnement propice au mieux vivre en bonne santé Prévenir et lutter contre les effets du vieillissement (le risque de maladie, perte d'autonomie, isolement, anxiété, les maladies ou la dépendance,...) Il va s'agir d'organiser et d'animer des activités physiques régulières, sportives, les mercredis matin, en salle (30 séances) let en plein air (12), dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs aidance bienveillance et les parcours santé. Ce sont des rencontres qui accompagnent et soutiennent le bien-être, des personnes âgées par le renforcement musculaire, la mobilité et la souplesse. Elles agissement sur le cadre et mode de vie des bénéficiaires. Elles seront animées ou accompagnées par un éducateur sportif. Il va s'agir également de développer des temps de répit pour les aidants comme de partager des séances de prendre soin de leur corps ainsi que de leur esprit. Ce projet est complétée par des actions de sensibilisation autour du vieillissement et les réalités à Mayotte, avec l'association de partenaire selon les thématiques mis en avant.	Démocratiser les temps « RDV, Rencontres, détentes et vitalité » des personnes âgées bénéficiaires de l'aidance bienveillance et des parcours santé aux aidants familiaux	24 778,00 €
	journée National et formation d'immersion de la CFPPA	Réunir les référents de CFPPA des conseils départementaux de la France hexagonale et ultramarine pour une directive commune pour le cadre d'accompagnement sur la prévention de l'autonomie des personnes de 60 ans, aussi la mise à disposition des ressources adaptées en termes d'activité physique et d'alimentation afin d'atteindre les recommandations validées et favorisées l'adoption de comportements durables en accompagnant les participants...(voir Méthode, Processus et Contenu dans le projet pédagogique du cahier de charge...)	Journée Nationale de la CFPPA en France Metropolitain	10 000,00 €
			Total Général	**688 023** €

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

Montant proposé CFPPA	Cout du projet	Coofinanceur	Obcervation
	52 580,00 €	Intercomunalité= 7 580€	LA CFPPA ne subventionne pas une société
18 000,00 €	50 000,00 €	Financement CSSM à 20 000€	
	116 250,00 €	Financement CSSM à 20 000€	défaut d'assurance
	109 000,00 €	ARS PREVETION 15 000€ DAPS= 14 000€ Aide privé= 6 000€	La CFPPA n'accompagne pas les Boutiques Solidaires, Le Vp propose de s'orienter vers la DRAJES et le dispositif vie fedérale du Département

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

	117 500,00 €	ARS PREVETION 30 000€ Ministère des outres mers= 14 00 € DAPS= 30 000€ CSSM Vieillesse= 40 000€ Cotisation= 25 000€	La Cfppa n'accompagne pas les formations des structures ou associations,
10 000,00 €	56 600 €	ARS PREVETION 12 000€ Ministère des outres mers= 8 600 € DAPS= 13 000€ Service culturel et patrimoine= 8 000€	EN COURS D'ANALYSE à la CSSM
10 000,00 €	88 000,00 €	ARS PREVETION 10 000€ Ministère des outres mers= 8 600 € DAPS= 15 000€ Service culturel et patrimoine= 10 000€ CSSM= 15 000€ 3CO=23 000€	EN COURS D'ANALYSE à la CSSM AVEC UN FINANCEMENT POSSIBLE

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

10 000,00 €	114 000,00 €	ARS PREVETION 13 000€ DAPS= 15 000€ DRAJES-FDVA= 8 000€ Agence de service de paiement (emploi aide)= 14 000€ Aide privé (Fondation)=54 000€	
10 000,00 €	59 000 €	ARS PREVENTION= 15 000€ DAPS= 15 000€ CSSM Vieillesse= 9 000€	CSSM EN COURS D'ANALYSE

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

10 824,80 €	75 600,00 €	ARS PR2VENTION = 25 000€ DAPS= 30 000€	CSSM EN COURS D'ANALYSE
50 824,80 €			
10 000,00 €	57 700,00 €	CSSM = 21 600€ Union fram= 26 100€	Financement CSSM à hauteur 21 600€
10 000,00 €	27 600	CSSM= 8 000€ Union FRAM= 9 600€	Financement CSSM à hauteur 8 000€
20 000,00 €			

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

	143 445,00 €	Produit des manifestations diverse= 1 505€ Subvention d'exploitation DAC= 5 000€ ARS= 20 000€ CSSM= 62 8000€ autres subvention public= 2 400€	Absence de justificatif de subvention DAPS 2024 A la CSSM pas de demande de subvention 2025
	62 000,00 €	Commune= 2 000€ Contribution volontaire=10 000€	LA CFPPA ne subventionne pas une société
	62 000,00 €	Commune = 2 000€ Contribution volontaire = 10 000€	LA CFPPA ne subventionne pas une société

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

			dossier incomplet à ce jour
18 000,00 €	51 151,00 €	Etat 9 373 Agence de service et de paiemment 8 000 Aide privé fondation 4 000€ ARS 6 373 Préfecture 3 000 Vente de produit fini 5 000	
8 000,00 €	10 000,00 €		
114 824,80 €	**1 242 426,00 €**		

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Annexe 1 : tableau d'arbitrage et d'analyse de l'appel à projet relatif de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

Référence administrative - Demande	Structure	Description - Demande	Objet - Demande	Montant - Demande	Montant proposé CFPPA	Cout du projet	Coofinanceur	Observations
00012936	**PRACSA= Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée**	Thématique : Actions de soutien et d'accompagnement aux Proches Aidants Axe 1 : Aide aux aidants Préservation de leurs capacités : - Le renforcement des actions d'aide aux proches aidants, et notamment de préservation de leur état de santé. Sensibiliser et former les professionnels au repérage des fragilités liées à la perte d'autonomie. Nous avons créé des ateliers d'Action de Sensibilisation et d'Accompagnement des Aidants Familiaux car créer une relation de confiance, partager des activités, c'est rompre l'isolement dont souffrent les aidants.	Aide aux aidants Préservation de leurs capacités	45 000,00 €		52 580,00 €	Intercom= 7 580€	LA CFPPA ne subventionne pas une société

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

00013080	**ASSOCIATION WADZADE WA MAHORAIS**	C'est un renouvellement de l'action 2024, Il prévoit de reprendre et renforcer les activités occupationnelles tout au long de l'année. Un atelier occupationnel est un lieu de vie de jour, de développement et d'épanouissement personnel qui s'organise autour de multiples activités permettant de développer les talents de chacun	ATELIER OCCUPATIONNEL	35 000,00 €	**18 000,00 €**	50 000,00 €	Financement CSSM à 20 000€	
00013186	**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DEMBÉNI**	le CCAS de Dembéni organise des ateliers « d'informations et de sensibilisation » pour ses usagers (habitants de la commune de Dembéni âgés d'au moins 55 ans et leurs familles, personnes en situation de handicap, aidants familiaux, familles bénéficiant d'un accompagnement à la Laverie Solidaire). Pour chaque action les animateurs et animatrices de proximité y participent pour accompagner les usagers sur la mise en place et le bon déroulement des actions proposées.	Lutte contre les maladies chroniques (Obésité, Hypertension, Sédentarité et Inactivité Physique ainsi que les déséquilibres alimentaires)	46 500,00 €		116 250,00 €	Financement CSSM à 20 000€	défaut d'assurance
13190	**FMAPAR**	Epicerie social et solidaire: Avant la mise en place du projet, nous avons pris contact avec le président de la banque alimentaire des Mascareignes à la Réunion pour qu'il puisse nous accompagner dans nos démarches et dans la réalisation de notre projet. Dans un premier temps la FMAPAR doit réaliser les démarches administratives auprès de la DEETS pour avoir l'habilitation, ensuite après avoir obtenu l'habilitation nous allons revenir vers le président de la banque pour l'accompagnement et le développement du projet.	Epicerie sociale et solidaire itinérant" KALAGA YA MARIZIKI"	20 000,00 €		109 000,00 €	ARS PREVETION 15 000€ DAPS= 14 000€ Aide privé= 6 000€	La CFPPA n'accompagne pas les Boutiques Solidaires

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

		Cohésion des associations: Accompagner les associations adhérentes dans la construction de leur projet(aide dans la réalisation de leurs activités, soutenir dans les difficultés rencontrées, aider les associations à acquérir des compétences et ressources pour gérer et développer les activités de leur structure(formation des bénévoles associatives)	Cohésion des associations	55 000,00 €		117 500,00 €	ARS PREVETION 30 000€ Ministère des outres mers= 14 00 € DAPS= 30 000€ CSSM Vieillesse= 40 000€ Cotisation= 25 000€	La Cfppa n'accompagne pas les formations des structures ou associations,
		La semaine bleue: Nous allons faire avec les personnes âgées et organiser avec eux leur semaine bleue, l'action se déroulera sur différents sites du territoire pendant une semaine, une réunion d'organisation aura lieu avec les associations adhérentes et les CCAS pour définir les sites et le programme de la semaine Bleue sur le thème de "vieillir une force de partage".	Semaine bleue	15 000,00 €	**10 000,00 €**	56 600 €	ARS PREVETION 12 000€ Ministère des outres mers= 8 600 € DAPS= 13 000€ Service culturel et patrimoine= 8 000€	EN COURS D'ANALYSE à la CSSM
		Nos aînés d'abord en avant la transmission: Nous allons accueillir le public tout au long de l'année en travaillant en partenariat avec les associations de tsingoni, Sada, M'tsangamouji, Ouangani et autres ainsi que leur CCAS en leur proposant des ateliers à thème:	Nos aînés d'abord en avant la transmission	15 000,00 €	**10 000,00 €**	88 000,00 €	ARS PREVETION 10 000€ Ministère des outres mers= 8 600 € DAPS= 15 000€ Service culturel et patrimoine= 10 000€ CSSM= 15 000€ 3CO=23 000€	EN COU D'ANALY CSSM AV FINANC POSSIBL

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

		Jardin social et solidaire intergé: Nous allons travailler en partenariat avec les 25 associations adhérentes et l'association jardin de M'tsangamouji sur le projet et avec les jeunes. Avec le mini bus nous irons vers les associations qui sont situé dans les endroits les plus reculés du territoire pour pouvoir proposer des activités en fonction des spécificités des communes. Un programme d'accueil sectorisé sera mise en place au niveau du local de la FMAPAR, nous irons chercher le public avec le gari le maécha.	Jardin social et solidaire	10 000,00 €	10 000€	114 000,00 €	ARS PREVETION 13 000€ DAPS= 15 000€ DRAJES-FDVA= 8 000€ Agence de service de paiement (emploi aide)= 14 000€ Aide privé (Fondation)=54 000€	l'action n'est pas assez explicite sur les actions à mener
		Ô Kalame des aidants: Nous allons accompagner les familles des paersonnes agées à la constitution de dossier en partenariat avec SOLIHA pour les personnes âgées qui ont perdus leur habitat où qui sont dans une situation de précarité, où de logement non adapté par la situation de la personne toujours pour maintien à domicile. Divers actions seront mise en place tout au long de l'année:	Ô Kalame des aidants	20 000,00 €	**10 000,00 €**	59 000 €	ARS PREVENTION= 15 000€ DAPS= 15 000€ CSSM Vieillesse= 9 000€	EN COURS D'ANALYSE à la CSSM
		Salon des kokos et Bakokos: Pendant 2 jours d'exposition, nous allons traités des multitudes de sujets lors de ce salon ais cette année nous nous sommes ralliés au thème national qui est riche et polyvalent" patrimoine et héritage, activité et prévention santé". Ce salon est à la fois un lieu de rencontre, d'information, de conseil, d'échange, de découverte et de divertissement.	Salon des kokos et Bakokos	20 000,00 €	**10 824,80 €**	75 600,00 €	ARS PR2VENTION = 25 000€ DAPS= 30 000€	EN COU D'ANALY CSSM

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

	Total FMAPAR			**155 000,00 €**				
00013193	FRANCE ALZHEIMER MAYOTTE	Formation des aidants: C'est une formation qui vise à comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées et ses conséquences. Comment faire face aux comportements des personnes touchées par ces pathologies et comment réagir. La place des aidants dans l'accompagnement de leurs proches.	Formation des aidants	10 000,00 €	**10 000,00 €**	57 700,00 €	CSSM = 21 600€ Union fram= 26 100€	Financement CSSM à hauteur de 21 600€
		Groupe de parole: Un groupe de parole est un espace de soutien et d'écoute à l'intérieur duquel les aidants familiaux vont se rencontre et échange sur les problématiques vécues au cours de l'accompagnement d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Il est coanimé par un psychologue et un ancien aidant familial bénévole. Ils sont prévu pour toutes personnes accompagnant ou ayant accompagné une personne atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparenté. Cette action a lieu après chaque session de formation des aidants pendant 2h. Des entretiens psychologiques individuels sont également proposés pour toute personne qui ne se sent pas encore capable de parler devant un groupe	Groupe de parole	10 000,00 €	**10 000,00 €**	27 600€	CSSM= 8 000€ Union FRAM= 9 600€	Financement CSSM à hauteur 8 000€
TOTAL FRAM				**20 000,00 €**				

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

00013195	**CLUB SENIOR DE PETITE TERRE**	Club Senior - Lien et Bien-Être Mettre en œuvre des activités dédiées aux personnes âgées pour améliorer leur qualité de vie, favoriser leur intégration sociale, à prévenir l'isolement, et à promouvoir leur bien-être physique et mental.Nombre de participants : Le club est prévu pour accueillir environ 30 seniors par semaine, avec une possibilité d'extension en fonction de l'intérêt et de la demande. Date : - Débute le projet dès l'obtention de la première subvention - L'ouverture du club est envisagée en août 2025, avec des activités régulières commençant immédiatement après l'inauguration.	Club Senior - Lien et Bien-Être	25 000,00 €		143 445,00 €	Produit des manifestations diverses= 1 505€ Subvention d'exploitation DAC= 5 000€ ARS= 20 000€ CSSM= 62 8000€ autres subvention public= 2 400€	Absence de justificatif de subvention DAPS 2024 - absence de demande de subvention à la CSSM pour 2025
00013200	**ENESS AAD=Societé par action simplifié Unipersonelle**	« Le Relais des aidants » permet aux aidants déchanger et de partager avec des pairs sur la relation d'aide en général et sur ce qui se joue au quotidien avec un proche en difficulté de vie. Des réponses sur des dispositifs d'accompagnement locaux sont données par les intervenants. Les rencontres font l'objet d'un programme thématisé, où les professionnels proposent des échanges sur la situation de son proche, sur les relations avec les professionnels d'intervention, les autres membres de la famille, la conciliation avec la vie professionnelle. Le Relais des aidants permet également de trouver des informations concernant les aides financières, les lieux ressources, les démarches à accomplir, etc.	« Le Relais des aidant"	50 000,00 €		62 000,00 €	Commune= 2 000€ Contribution volontaire= 10 000€	LA CFPPA ne subventionne pas une société

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

13199	**ENESS AAD=Societé par action simplifié Unipersonelle**	Aller au-devant des publics séniors et repérer les fragilités - Cibler une action sociale de proximité pour apporter une solidarité immédiate et réactive - Définir un contenu ciblé et adapté des actions de prévention - Mieux dépister les premiers signes de fragilités en amont de la perte d'autonomie - Organiser un ciblage des actions de prévention vers les populations les plus fragiles - Mobiliser les acteurs nécessaires pour préserver l'autonomie Objectifs quantitatifs	REPER'âges de la fragilité	50 000,00 €		62 000,00 €	Commune = 2 000€ Contribution volontaire = 10 000€	LA CFPPA ne subventionne pas une société
00013201	**CCAS BANDRELE**	L'ensemble des actions proposées visent à accompagner les personnes âgées et leur proche aidant. Il s'agit à la fois de subvenir autant au besoin de l'aidant comme de l'aidé. L'aidé pourra diversifier ses activités et être avec ses paires et cela permettra à l'aidant de se reposer, se divertir, prendre un moment pour soi, s'informer et ne pas s'isolé. Le projet Aidant/Aidé comprends plusieurs actions réparties dans la programmation annuelle où les bénéficiaires	1. PROJET AIDANT/AIDE: (les moments part'âgées) - Café des aidants - Sortie cinéma - Sorties soin et détente - Séjour évasion - Bivouac 2. Prévention santé des COCOS/BACOCOS	51 745,00 €				dossier incomplet à ce jour

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE

00013202	**NARIHIME ASJSFP ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN JURIDIQUE ET SOCIAL DES FAMILLES ET DES PERSONNES**	Favoriser le lien social par l'activité physique et sportive collective Accompagner l'inclusion, la sociabilisation, la création d'un environnement propice au mieux vivre en bonne santé Prévenir et lutter contre les effets du vieillissement (le risque de maladie, perte d'autonomie, isolement, anxiété, les maladies ou la dépendance,...) Il va s'agir d'organiser et d'animer des activités physiques régulières, sportives, les mercredis matin, en salle (30 séances) let en plein air (12), dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs aidance bienveillance et les parcours santé	Démocratiser les temps « RDV, Rencontres, détentes et vitalité » des personnes âgées bénéficiaires de l'aidance bienveillance et des parcours santé aux aidants familiaux	24 778,00 €	**18 000,00 €**	51 151,00 €	Etat : 9 373 € Agence de service et de paiement : 8 000€ Aide privé fondation : 4 000€ ARS : 6 373€ Préfecture : 3 000 € Vente de produit fini 5 000€	
	Journée National et formation d'immersion CFPPA	Réunir les référents de CFPPA des conseils départementaux de la France hexagonale et ultramarine pour une directive commune pour le cadre d'accompagnement sur la prévention de l'autonomie des personnes de 60 ans, aussi la mise à disposition des ressources adaptées en termes d'activité physique et d'alimentation afin d'atteindre les recommandations validées et favorisées l'adoption de comportements durables en accompagnant les participants...(voir Méthode, Processus et Contenu dans le projet pédagogique du cahier de charge...)	journée Nationale de la CFPPA en France métropolitaine	10 000,00 €	**8 000,00 €**	10 000,00 €		
TOTAL GENERAL				**688 023 €**	**114 824,80 €**	**1 242 426 €**		

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250910-DL1009250204-DE